

FORMATION PASSERELLE

Être titulaire d'un permis de conduire en boîte automatique.
7heures de formation.

Développer les compétences nécessaires pour conduire un véhicule en boîte manuelle, en sécurité et avec assurance.

Objectifs :

- Maîtriser le changement de vitesse et l'embrayage pour des départs en douceur et des passages de vitesses fluides.
- Acquérir une meilleure compréhension de la dynamique de conduite d'un véhicule avec boîte manuelle.
- Pratiquer des manœuvres essentielles telles que le démarrage en côte, le stationnement en pente...
- Gagner en confiance et en assurance pour conduire dans diverses conditions de circulation.

Et après ?!

Pas besoin de stresser, on ne repasse pas l'examen ^^

Une fois la passerelle validée par l'auto-école, cette dernière s'occupera de demander un changement de votre permis de conduire, auprès des services compétents. A réception, vous pourrez alors conduire un véhicule équipé d'une boîte manuelle.

Il vous faudra notamment fournir pour valider la demande :

- *Justificatif de domicile*
- *Permis actuel*

(grille de résultats d'examen si passerelle effectuée dans les 04 mois)

- *Photos et carte d'identité.*

A noter : Il vous est formellement interdit de conduire, si vous n'avez pas reçu votre nouveau permis de conduire.

